

## **GARE CŒUR D'AGGLO - L'ACSO LANCE UN APPEL À TÉMOIGNAGE SUR LE LYCÉE GOURNAY**

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) initie un travail de mémoire concernant le Lycée Technique Gournay de Creil et souhaite recueillir des témoignages, des photos, des anecdotes et des souvenirs des anciens élèves et enseignants de cet emblématique établissement scolaire du territoire. La transmission des contributions s'opère via le Facebook de l'ACSO [f/agglomeration.creilsudoise](https://www.facebook.com/agglomeration.creilsudoise), par email à [contact@creilsudoise.fr](mailto:contact@creilsudoise.fr) ou par téléphone au 03 44 64 46 24.

Très attachée à l'ancien Lycée Technique Gournay, l'Agglomération Creil Sud Oise souhaite conserver la mémoire de ce lieu exceptionnel qui a accueilli de nombreux adolescents du territoire pendant plus de 50 ans.

Afin d'effectuer ce travail de mémoire, l'ACSO s'emploie à recueillir les témoignages d'anciens enseignants et élèves du lycée. Toutes les contributions sont sollicitées : photos, anecdotes... tout ce qui peut témoigner du passé du bâtiment. Parallèlement à cette compilation de souvenirs des personnes ayant fréquenté le lycée, un inventaire patrimonial est initié afin de repérer les éléments remarquables du lieu.

Ce travail de recensement patrimonial et de collecte de souvenirs permettra à l'ACSO de fixer la mémoire du lieu à travers une publication, en collaboration avec la ville de Creil, véritable compilation des témoignages, des photos et de l'inventaire qui aura été réalisé.

**L'Agglomération Creil Sud Oise poursuit la revalorisation du cœur d'agglomération et met tout en œuvre pour faire avancer les projets urbains définis avec les habitants dans le Projet de Territoire. L'acquisition du site de l'ancien Lycée Technique Gournay de Creil s'inscrit dans le Projet de Renouvellement Urbain du quartier de Gournay les Usines, initié en 2006, dont l'un des objectifs est de reconquérir les espaces en friches. Il s'attache à transformer cet ancien quartier industriel en un éco-quartier proposant à ses habitants un cadre de vie de qualité, une offre de logements diversifiés, des espaces et équipements publics à haute valeur environnementale et une mobilité facilitée par le développement des voies douces de circulation.**

*En annexe : Historique du bâtiment*

### **CONTACTS PRESSE : 18-210604**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

### **A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :**

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 140 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.

## ANNEXE : HISTORIQUE DU BATIMENT

Le lycée Technique Gournay n'a pas toujours été un lycée : c'est en 1898 qu'une usine de construction de machines et d'appareils électriques est créée par Henri Daydé et Auguste Pillé, au 11 rue des Usines, dans la continuité des ateliers de l'entreprise Daydé-Pillé. L'usine est, à l'origine, composée de deux bâtiments construits le long de l'impasse de Gournay et d'une halle industrielle, à l'arrière. Elle est par la suite agrandie en 1910 et 1913 avec notamment la construction de plusieurs ateliers côté cour.

Pendant la Première Guerre mondiale, elle est placée sous séquestre et produit des bombes, des caisses pour les transporter, des appareils pour télégraphie militaire et des alternateurs de tranchées. La production se poursuit après la guerre, jusqu'en 1929, date à laquelle l'usine est achetée par l'Etat qui souhaite la convertir en lycée technique : l'Ecole Nationale Professionnelle des garçons. La plupart des bâtiments de l'usine électrique sont réutilisés et des extensions sont réalisées en 1932 entre les bâtiments de l'impasse de Gournay. En 1937, le lycée est agrandi par la surélévation des bâtiments de l'ancienne usine électrique. De nouveaux bâtiments sont ajoutés à la fin des années 1950 et au cours des années 1960.

Devenu lycée technique d'état en 1961 il propose de nombreuses spécialités en lien avec la métallurgie comme la chaudronnerie ou la fonderie, mais également la mécanique générale, l'électricité et la chimie. Confronté à un manque de place, le lycée est déplacé dans un nouvel établissement à la rentrée 1985 : le lycée d'enseignement général et technologique Marie Curie de Nogent-sur-Oise. Le site devient ensuite la propriété de la Société Immobilière de Lotissement Industriel et Artisanal de Creil et accueille des entreprises puis est progressivement laissé à l'abandon.

En 2019, la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise conclut un acte notarié avec l'Établissement Public Foncier Local Oise & Aisne (EPFLO) pour l'acquisition du site qui constitue une pièce essentielle du projet urbain Gare Cœur d'Agglo.

### **CONTACTS PRESSE : 18-210604**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

### **A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :**

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 140 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains.  
L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.